

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION aux conditions particulières du contrat de location n° 20191012775

Le Locataire : VIDAL Adeline
48 Rue Jean Jaures 45230 CHATILLON COLIGNY

Le Fournisseur : ARGE 16 Rue du Golf
21800 Quetigny

Désignation du Matériel	Quantité	N° de série
- 1 CENTRALE/ 1 SIM	1	
- TELECOMMANDE	1	
- DETECTEURS	2	
- SIRENE	1	
- ENREGISTREUR	1	
0 - ECRAN	1	
0 - CAMERAS INTERIEURES	4	
0 - GENERATEURS DE BROUILLARD	2	

Lieu d’installation :

Le Locataire soussigné reconnaît que les équipements désignés ci-dessus ont été livrés et installés conformément à la commande qu’il a passé au fournisseur.

Le Locataire a réceptionné les équipements et déclare avoir parfaite connaissance de ses conditions d’utilisation et d’entretien.

Il les reconnaît conformes aux spécificités du contrat de location et du bon de commande y afférent et confirme l’achèvement des opérations de mise en service.

LE LOCATAIRE (nom et qualité du signataire)

Fait à :

Le :

Signature et cachet commercial :